

Etat exprimé en euros		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	1 509,00	1 509,00		
	Fonds commercial (1)	117 335,19		117 335,19	117 335,19
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	122 647,58	96 565,70	26 081,88	27 870,86
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
ACTIF CIRCULANT	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	872 136,70		872 136,70	872 136,70
	Créances rattachées à des participations	151 000,00		151 000,00	247 000,00
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	12 787,00		12 787,00	6 605,00
	Autres immobilisations financières	6 425,76		6 425,76	6 425,76
	TOTAL (II)	1 283 841,23	98 074,70	1 185 766,53	1 277 373,51
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
COMPTES DE REGULARISATION	Créances clients et comptes rattachés	289 898,70	53 079,49	236 819,21	312 791,21
	Autres créances	5 446,39		5 446,39	109 925,23
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	100 000,00		100 000,00	100 000,00
	DISPONIBILITES	447 798,62		447 798,62	440 002,79
	Charges constatées d'avance	483,77		483,77	701,97
	TOTAL (III)	843 627,48	53 079,49	790 547,99	963 421,20
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	2 127 468,71	151 154,19	1 976 314,52	2 240 794,71
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				151 000,00	247 000,00
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros		31/12/2024	31/12/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	2 000,00	2 000,00
	RESERVES		
	Réserve légale	200,00	200,00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	267 322,21	53 982,71
	Résultat de l'exercice	234 951,89	213 339,50
	Subventions d'investissement Provisions réglementées	13 258,44	4 281,50 6 629,22
	Total des capitaux propres	517 732,54	280 432,93
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	989 447,18	1 294 096,69
	Emprunts et dettes financières divers (3)	5 904,04	86 057,48
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 046,13	34 822,61
	Dettes fiscales et sociales	400 901,25	402 486,03
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	38 283,38	142 898,97
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	1 458 581,98	1 960 361,78
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 976 314,52	2 240 794,71
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		234 951,89	213 339,50
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		777 864,93	975 788,81
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		549,95	817,95
(3) Dont emprunts participatifs			

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière définies par le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 976 315 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 244 206 euros** et un total **charges** de **2 009 254 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **234 952 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Logiciels	de 1 à 3 ans
Installations, agencements	de 5 à 10 ans
Matériel et outillage	de 5 à 10 ans
Matériel de transport	de 4 à 5 ans
Matériel de bureau & informatique	de 3 à 10 ans
Mobilier	10 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Effort construction

La cotisation est supportée sous la forme de prêts consentis par la société.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	118 844,19					118 844,19
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	118 844,19					118 844,19
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	68 345,53		5 590,22			73 935,75
	Matériel de transport	20 618,76					20 618,76
	Matériel de bureau, mobilier	25 081,29		3 011,78			28 093,07
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	114 045,58		8 602,00			122 647,58
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	1 119 136,70		259 616,93		355 616,93	1 023 136,70
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	13 030,76		6 182,00			19 212,76
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 132 167,46		265 798,93		355 616,93	1 042 349,46
TOTAL		1 365 057,23		274 400,93		355 616,93	1 283 841,23

--	--

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	1 509,00			1 509,00
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 509,00			1 509,00
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	47 195,18	5 671,91		52 867,09
	Matériel de transport	18 332,15	2 286,61		20 618,76
	Matériel de bureau, mobilier	20 647,39	2 432,46		23 079,85
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	86 174,72	10 390,98		96 565,70
TOTAL		87 683,72	10 390,98		98 074,70

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

Frais d'établissement et de développement						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOB INCORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal, agencement, aménag.						
Instal. technique matériel outillage industriels						
Instal générales Agenct aménagt divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
TOTAL IMMOB CORPORELLES						
Frais d'acquisition de titres de participation						
TOTAL						
TOTAL GENERAL NON VENTILE						

--

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	6 629,22	6 629,22		13 258,44
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES	6 629,22	6 629,22		13 258,44
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
	Sur immobilisations {incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur comptes clients	49 688,81	53 079,49	49 688,81	53 079,49
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	49 688,81	53 079,49	49 688,81	53 079,49
TOTAL GENERAL		56 318,03	59 708,71	49 688,81	66 337,93
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			53 079,49 6 629,22	49 688,81	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

--

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	151 000,00	151 000,00	
	Prêts (1) (2)	12 787,00		12 787,00
	Autres immobilisations financières	6 425,76		6 425,76
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	289 898,70	289 898,70	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	645,80	645,80	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 383,93	2 383,93	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	2 416,66	2 416,66	
	Charges constatées d'avances	483,77	483,77	
	TOTAL DES CREANCES	466 041,62	446 828,86	19 212,76
(1) Prêts accordés en cours d'exercice		6 182,00		
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	549,95	549,95		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	988 897,23	308 180,18	680 717,05	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	24 046,13	24 046,13		
	Personnel et comptes rattachés	225 136,39	225 136,39		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	93 000,90	93 000,90		
	Impôts sur les bénéfices	66 347,00	66 347,00		
	Taxes sur la valeur ajoutée	14 130,81	14 130,81		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 286,15	2 286,15		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	5 904,04	5 904,04		
	Autres dettes	38 283,38	38 283,38		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	1 458 581,98	777 864,93	680 717,05	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		303 302,21			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		20,00	100,0000	2 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		20,00	100,0000	2 000,00

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2024

Total des Charges à payer		182 612
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>INTERETS C.N.E. EMPRUNT_14453</i>	4 324	4 324
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FACTURES NON PARVENUES</i>	535	535
Dettes fiscales et sociales <i>PROVISIONS POUR CONGES PAYES</i> <i>PROV. MODULATION</i> <i>PARTICIPATION</i> <i>CH. SOC. S/ CP</i> <i>MODULATION - CHARGES PATRONALES</i> <i>TA - FORMATION PRO. CONTINUE</i> <i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	95 025 15 322 22 142 15 872 1 560 27 188 643	177 753

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/12/2024
Total des Produits à recevoir		

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			484
Tickets restaurant		484	
Chèques cadeaux			
Publicité			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			484

--

A2MICILE LYON 2
Société à responsabilité limitée
au capital de 2.000 Euros
Siège social : 41 RUE FRANCIS DE PRESSENSE
69100 VILLEURBANNE
490 050 606 R.C.S. LYON

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 MAI 2025
--

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit mai, à neuf heures vingt, les associés se sont réunis au siège social, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, sur convocation verbale de la gérance.

Sont présents :

➤ Monsieur Franck THOUNY,
titulaire de huit parts sociales en pleine propriété, ci 8 parts

➤ La Société A2MICILE EUROPE, SAS
titulaire de douze parts sociales en pleine propriété, ci 12 parts

Total des parts présentes : 20 parts sociales en pleine propriété sur les 20 parts composant le capital social.

Monsieur Franck THOUNY préside la séance, en qualité de gérant associé.

Le Président constate que les associés présents possèdent la totalité des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article R.223-18 du Code de commerce, ont été tenus à la disposition des associés au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'Assemblée.

L'Assemblée, à sa demande, lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Mode de consultation,
- Rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- Quitus à la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et affectation du résultat
- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, approbation de ces conventions,
- Renouvellement du mandat de la gérance
- Pouvoirs.

Le Président donne ensuite lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,
- du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

Les associés prennent acte de la convocation verbale de la gérance. En conséquence, l'Assemblée, comprenant tous les associés, sans exception, présents et propriétaires de la totalité des parts composant le capital social, déclare bonne et valable la convocation faite par la gérance aux associés à l'effet d'y assister, sans qu'aient été observés les délais et modes

légaux et statutaires de convocation, couvre expressément toutes irrégularités résultant de cette circonstance, et renonce à se prévaloir d'aucune nullité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 font ressortir un bénéfice d'un montant de 234.951,89 Euros, que nous vous proposons d'affecter intégralement au compte report à nouveau.

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé enfin que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents, éligibles ou non à l'abattement, se sont élevées à :

Exercices	Revenus éligibles à l'abattement (€)	Revenus non éligibles à l'abattement (€)
31/12/2023	-	-
31/12/2022	51.200,00	76.800,00
31/12/2021	6.000,00	9.000,00

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur l'absence de convention, de la nature de celles visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, approuve ledit rapport dans son intégralité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance décide de renouveler le mandat du gérant, Monsieur Franck THOUNY, pour une durée déterminée, qui ne pourra excéder le jour de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social clos au 31 décembre 2024.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les cogérants et par les associés présents.

Franck THOUNY
Gérant

Franck THOUNY

✓ Certified by  yousign

A2MICILE EUROPE,
Représenté par son Président
Joël CHAULET

Joël CHAULET

✓ Certified by  yousign